CLUB RIKIGYM INC.

416, avenue Rouleau, Rimouski (Québec)

RÈGLES DE PARTICIPATION ET DE FONCTIONNEMENT

Loterie Rikigym — Automne 2026

Document officiel destiné à accompagner la demande de licence de loterie auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ)

Adopté par le conseil d'administration du Club Rikigym inc.

Table des matières

Table des matières 2
1. Organisme responsable 3
2. Nom du tirage 3
3. Objet du tirage 3
4. Billets 3
5. Vente des billets 3
6. Tirage 4
7. Description des prix 4
8. Méthode de sélection des gagnants 5
9. Réclamation des prix 6
10. Protection des renseignements personnels 6
11. Personne responsable 6
12. Acceptation des règles 6
13. Modification ou annulation 7
14. Adoption des règles 7

1. Organisme responsable

Le présent tirage est organisé par :

Organisme : Club Rikigym inc.

Adresse : 416, avenue Rouleau, Rimouski (Québec)

Le Club Rikigym est un organisme sans but lucratif ayant pour mission de promouvoir la pratique de la gymnastique dans un environnement sécuritaire, stimulant et accessible.

Numéro de licence RACJ : **L-06246**

2. Nom du tirage

Loterie Rikigym automne 2026

3. Objet du tirage

La présente loterie vise à soutenir la mission du Club Rikigym.

Les profits générés par les systèmes de loterie seront affectés à la mise en œuvre des activités du Club Rikigym liées à sa mission de promotion de la gymnastique. Cela inclut notamment les cours proposés aux enfants âgés de 18 mois à l'adolescence, tout en veillant à garantir l'accessibilité de ces programmes aux familles.

4. Billets

- Type de tirage : Tirage à prix fixe
- Prix du billet : 10 $
- Nombre total de billets émis : 3 500
- Numéros de série : de 1 à 3 500
- Les billets sont numérotés séquentiellement.
- Chaque billet est admissible à l'ensemble des prix offerts.
- Réservé aux personnes de 18 ans ou plus se trouvant au Québec au moment de l'achat.

5. Vente des billets

Début de la vente

La vente des billets débute le 1er novembre 2026.

Les billets seront distribués aux athlètes lors de leur cours de gymnastique au cours de la première semaine de novembre, afin qu'ils soient vendus aux membres de leur famille, à leurs proches et à leur entourage. Afin de limiter la manipulation d'argent comptant et d'assurer un meilleur contrôle des ventes, les billets vendus seront facturés directement aux familles par l'intermédiaire de la plateforme de facturation du Club Rikigym, Activity Messenger.

Fin de la vente

La vente des billets prendra fin le 4 décembre 2026.

Remise des talons

Les talons des billets vendus devront être remis au Club Rikigym au plus tard lors du dernier cours de gymnastique de l'athlète précédant le 11 décembre 2026.

Une personne sera disponible au bureau du Club Rikigym, situé au 416, avenue Rouleau, à Rimouski, le 11 décembre 2026, de 17 h à 20 h, afin de recevoir les talons des billets vendus.

6. Tirage

Date : 16 décembre 2026

Heure : 17 h 30 (HNE)

Lieu : Local du Club Rikigym, 416, avenue Rouleau, Rimouski (Québec)

Le tirage sera également diffusé en direct sur la page Facebook officielle du Club Rikigym.

7. Description des prix

La liste des prix offerts dans le cadre de la présente loterie est présentée dans le tableau ci-dessous.

N° du prix	Description du prix	Valeur
1	Prix en argent de 2 500 $, remis par chèque émis par le Club Rikigym	2 500 $
2	Certificat-cadeau d'une valeur de 1 500 $ chez Ameublements Tanguay	1 500 $
3	Prix en argent de 1 000 $, remis par chèque émis par le Club Rikigym	1 000 $
4	Prix en argent de 500 $, remis par chèque émis par le Club Rikigym, gracieuseté de Propulse Énergies	500 $
5 à 9	Cinq (5) certificats-cadeaux Super C d'une valeur de 500 $ chacun	2 500 $
10	Abonnement de 12 mois pour adulte au Club Santé 2000	632 $
11	Livret de huit (8) billets prépayés pour adulte au Parc du Mont-Comi	391 $
12	Certificat-cadeau d'une valeur de 300 $ chez Noah Spa de Rimouski	300 $

N° du prix	Description du prix	Valeur
13	Certificat-cadeau d'une valeur de 250 $ au Sports Experts - Atmosphère	250 $
14	Certificat-cadeau d'une valeur de 250 $ à l'Hôtel Rimouski	250 $
15 à 16	Deux (2) certificats-cadeaux au restaurant La Brigade 225 d'une valeur de 100 $ chacun	200 $
17 à 19	Trois (3) certificats-cadeaux au restaurant Bovino Grill d'une valeur de 100 $ chacun	300 $
20 à 21	Deux (2) certificats-cadeaux au restaurant Unique Sushi d'une valeur de 100 $ chacun	200 $
22	Certificat-cadeau d'une valeur de 100 $ applicable à un massage offert par Gabriel Lechasseur Gagné, massothérapeute	100 $
23 à 24	Deux (2) certificats-cadeaux chez Kirallah Chaussures d'une valeur de 50 $ chacun	100 $
25 à 28	Quatre (4) certificats-cadeaux à la Boulangerie Folles Farines d'une valeur de 25 $ chacun	100 $
29 à 32	Quatre (4) certificats-cadeaux à la Boulangerie La Miche canadienne, d'une valeur de 25 $ chacun	100 $
Valeur totale approximative des prix		**10 923 $**

Remarque : *À l'exception des prix en argent expressément désignés, les prix ne sont ni monnayables ni échangeables contre de l'argent. Les certificats-cadeaux et autres prix sont assujettis aux conditions établies par les commerces participants, le cas échéant.*

8. Méthode de sélection des gagnants

Tous les talons des billets admissibles seront déposés dans un baril transparent et mélangés avant le début du tirage. Pour chacun des prix, un talon sera pigé au hasard dans le baril.

Les prix seront attribués selon l'ordre de numérotation présenté dans le tableau des prix, en commençant par le prix no 1 et en poursuivant jusqu'au prix no 32. Un total de trente-deux (32) tirages sera effectué.

Chaque billet vendu constitue une chance distincte de gagner. Tout billet tiré aux fins de l'attribution d'un prix sera retiré définitivement du baril et ne pourra être admissible à un tirage subséquent. Le gagnant demeurera toutefois admissible aux autres tirages au moyen de tout autre billet qu'il aurait acheté.

Afin d’assurer l’intégrité du tirage, les membres du conseil d’administration du Club Rikigym inc. qui ont siégé au conseil pendant la période de vente des billets sont exclus de la participation au tirage et ne peuvent réclamer aucun prix.

9. Réclamation des prix

Les gagnants seront contactés dans les jours suivant le tirage à l'aide des coordonnées inscrites sur leur billet.

Les gagnants devront réclamer leur prix dans un délai de soixante (60) jours suivant la date du tirage, soit au plus tard le 14 février 2027.

Les prix devront être réclamés auprès du Club Rikigym inc., 416, avenue Rouleau, Rimouski (Québec), G5L 7S5, ou selon les modalités convenues avec le Club.

Les prix en argent seront remis par chèque émis au nom de la personne dont les coordonnées figurent sur le billet gagnant, sous réserve d’une vérification d’identité.

10. Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis dans le cadre du présent tirage seront utilisés uniquement aux fins de l'administration du tirage, de l'attribution des prix et de la communication avec les gagnants.

11. Personne responsable

Nom : Geneviève Sirois

Titre : Adjointe administrative, Club Rikigym inc.

Téléphone : 418-724-3442

Courriel : riki_gym@yahoo.ca

12. Acceptation des règles

La participation à la présente loterie implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes règles de participation et de fonctionnement.

13. Modification ou annulation

Le Club Rikigym se réserve le droit de modifier les présentes règles ou d'annuler le tirage advenant toute circonstance hors de son contrôle compromettant le bon déroulement de celui-ci, sous réserve des autorisations requises.

14. Adoption des règles

Les présentes règles de participation et de fonctionnement ont été adoptées par le conseil d'administration du Club Rikigym inc.

2026/09/15

Date d'adoption

Benoit Yves Thériault

Nom du signataire

Président du conseil d'administration du Club Rikigym inc.

Titre



Signature

Régie des alcools, des courses et des jeux
Québec

Licence de systèmes de loterie de classe B

Numéro de dossier : 4817
Numéro de la licence : L-06246
Date de délivrance : 2026-09-21
Date d'expiration : 2027-09-20
Date de modification :

Titulaire de la licence

CLUB RIKIGYM INC.
416 AVENUE ROULEAU, C.P. 564
RIMOUSKI QC G5L 7S5

La Régie autorise le titulaire à tenir le ou les systèmes de loterie décrits dans chaque fiche liée à sa licence.

La présidente,

Isabelle Mignault

Régie des alcools, des courses et des jeux
Québec

Tirages à prix fixe autorisés

Titulaire de la licence de systèmes de loterie de classe B

CLUB RIKIGYM INC.
416 AVENUE ROULEAU, C.P. 564
RIMOUSKI QC G5L 7S5

Numéro de dossier : 4817
Numéro de la licence : L-06246
Date d'autorisation : 2026-09-21
Date de modification :

La Régie autorise le titulaire à tenir le ou les tirages à prix fixe indiqués ci-dessous.

Numéro d'activité	Date	Lieu du tirage	Valeur des prix	Système électronique
20591	2026-12-16	Club Rikigym 416 Avenue Rouleau Rimouski QC G5L 7S5	10 923,00 $	Non autorisé

La présidente,

Isabelle Mignault